

Négociation salariale 2009 : une insulte aux personnels !

Déjà abordée le 22 juin 2009, la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires et l'emploi s'est poursuivie le 6 juillet 2009 et deux autres réunions sont prévues les 10 et 15 juillet 2009.

Il est clair que le volet emploi va étroitement dépendre des conséquences de la mise en place de l'entreprise unique, tant sur les structures que sur l'évolution des métiers et des conditions de travail, dossiers qui doivent être abordés dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord collectif.

Pour ce qui concerne l'accord salarial 2009, la messe risque d'être dite très rapidement. En effet, le cadrage fixé par le Gouvernement à 2,5% pour l'ensemble de France Télévisions a bien été confirmé.

Après déduction des automatismes et des effets reports, il ne reste que 1,67% en moyenne dans l'ensemble des pôles pour procéder à des mesures générales et individuelles.

Les propositions de la Direction relèvent de la provocation pure et simple !

L'augmentation générale serait de 0,5% à compter du 1^{er} janvier 2009, le reste (soit 77% du disponible) serait consacré à des mesures individuelles !

Commentaires :

- ✓ La Direction se base sur le taux d'inflation, située par l'INSEE à 0,4%, pour justifier une augmentation aussi dérisoire. Bien évidemment, dans leur vie quotidienne, les salariés ont été loin de ressentir la baisse de l'inflation, qu'il s'agisse des produits courants, des transports, des carburants, de l'électricité, etc...
- ✓ La proposition de la Direction est encore une fois en pourcentage, ce qui, même avec un taux si faible, pénalise toujours les salaires les plus modestes. Qui plus est, ce pourcentage ne s'applique qu'au salaire de base (qualification + ancienneté), cette augmentation n'est donc même pas de 0,5% sur l'ensemble des éléments salariaux !
A titre d'exemple, pour un salaire moyen de 2500 euros (tous éléments confondus), cette augmentation équivaldrait à 8 euros par mois net, soit une centaine d'euros sur l'année !
- ✓ En privilégiant, de manière qui n'a jamais connu de précédent, l'individualisation contre les mesures générales, la Direction anticipe sur les négociations de la Convention Collective dans lesquelles elle entend mettre fin au paritarisme pour redonner, selon le Président DE CAROLIS lui-même, tous pouvoirs à l'encadrement.

- ✓ Que peut-on penser des engagements du même Président sur le règlement par le haut (sic) des disparités, qu'il s'agisse des disparités entre sociétés, entre catégories ou des disparités hommes/femmes (celles-ci devant être réglées, d'après la loi, fin 2010) ?

Avec un cadrage de plus en plus rigoureux, car on voit mal comment il pourrait être desserré au vu du déficit (même organisé) de France Télévisions, il est clair que ces disparités ne seront jamais vraiment compensées, sinon par la remise en cause des automatismes salariaux et de nombreux accords sur les conditions de travail existants dans les entreprises.

Certains syndicats (FO, CFTC) ont réclamé une augmentation de 3%, la revalorisation des primes de fin d'année, des frais de mission, etc... ! Ces revendications sont tout à fait louables mais face à l'autisme de la Direction et des autorités de tutelle en matière de salaires, il faudra certainement bien plus que des propos tenus en séance pour faire craquer le barrage.

Le début de la période estivale n'est certes pas le meilleur moment pour engager un rapport de force mais, dès la rentrée, la question des salaires se posera tout autant que celle des accords collectifs et de l'évolution de l'entreprise, car il n'est pas question que sur ce plan les salariés contribuent également à compenser le sous-financement de France Télévisions.

Le représentant de la Direction a été très irrité d'entendre la CFDT faire mention du recours éventuel à la grève, estimant que cela était inutile pendant que l'on était en train de négocier. Il lui a été répondu que pour négocier il fallait avoir une certaine marge de manœuvre et du « grain à moudre », ce qui paraît tout de même assez peu crédible du côté de la Direction à ce stade. Quant aux moyens de pression, ils font partie de la vie économique et trop souvent à sens unique !

Après avoir entendu l'ensemble des remarques formulées par les organisations syndicales, la principale étant une augmentation en euros et non pas en pourcentage, la Direction fera de nouvelles propositions lors de la prochaine réunion, mais il est peu probable que celles-ci puissent sortir du cadrage prévu.

Paris, le 07 juillet 2009